

Encore quelques semaines pour bénéficier des aides de l'OPAH

Isigny-sur-Mer - 29 Septembre



Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que l'OPAH ?

C'est une Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Durant trois ans, les intercoms d'Isigny-Grandcamp et de Trévières se sont associées pour mettre en place l'OPAH.

Le CDHAT (Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires) a en charge l'animation de l'opération, anime des permanences sur les deux territoires et apporte une aide aux porteurs de projets et suit la réalisation des travaux.

Que permet l'OPAH ?

De bénéficier d'aide à la réhabilitation de logement. Cela s'adresse autant aux propriétaires occupants qu'aux propriétaires bailleurs. Cela concerne tout type de travaux et les aides accordées sont définies selon des critères. Les deux orientations principales étant l'amélioration énergétique de l'habitat et ceux liés à la perte d'autonomie ou l'adaptation à un handicap.

Quelles sont les aides attendues ?

Selon les travaux, les différents financeurs apportent en moyenne 50 % du montant des travaux. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'à 100 %. Le conseiller du CDHAT accompagne les demandes de financements. Une avance sur travaux peut être accordée sur facture intermédiaire.

Quand doit s'arrêter l'OPAH ?

Lancée le 1^{er} décembre 2010, elle devait s'arrêter l'an dernier. Les deux Intercoms ont bénéficié d'une année supplémentaire validée par l'ANAH, l'Agence nationale de l'habitat. C'est donc le 30 novembre que va prendre fin l'OPAH. Il est donc urgent, pour les personnes ayant un souhait de travaux, de prendre contact avec le CDHAT. Les dossiers seront montés par l'animateur. Ils doivent être déposés avant le 30 novembre. Les travaux doivent être réalisés dans les trois ans suivant.

L'opération peut-elle être prolongée ?

Les intercoms vont en débattre la semaine prochaine. Elles peuvent, en effet, bénéficier d'une cinquième année mais la décision finale revient à l'Anah, selon les fonds disponibles.

Permanences. Du CDHAT au siège de l'Intercom, à Isigny, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 10 h à 12 h, et à l'Intercom de Trévières, au siège, à Formigny, les 2^e et 4^e mardis du mois. Rendez-vous auprès de Christophe Raveau au 02 31 53 73 75, christophe.raveau@cdhat.fr